

Ils sont où les 60 000 postes ?

Le ministère a annoncé que la promesse de création de 60 000 postes serait tenue.

Mais il n'y aura eu que 35 200 postes vraiment créés depuis 2012, tout compris (1^{er} et 2nd degrés, enseignement agricole, supérieur et non enseignant-e-s et même pour le privé). En effet il faut tenir compte du remplacement des départs à la retraite qui ne sont pas des créations de postes et des 24 000 stagiaires qui sont en fait à mi-temps devant les élèves.

Au total, sur le terrain, les créations de postes sont en nombre insuffisant :

- elles ne comblent pas la purge antérieure de 80 000 postes,
- elles ne permettent pas d'absorber les hausses démographiques,
- elles ne permettent pas d'endiguer les problèmes de recrutement, avec 17 % des postes du second degré non pourvus aux concours, et plus particulièrement dans les 9 disciplines déficitaires comme les mathématiques ou les lettres modernes,
- elles n'empêchent pas le manque de remplaçant-e-s de s'aggraver avec une généralisation du recours aux contractuel-le-s (y compris dans le 1^{er} degré, marqué aussi en cette rentrée par un recours massif aux listes complémentaires) pour pallier à un manque de postes pourtant largement prévisible, et ce au détriment de la mobilité des personnels,
- elles ne permettent pas de recréer des postes pour les RASED et encore moins d'en créer de nouveaux.

Un nombre insuffisant pour faire baisser les effectifs des classes, ce qui aurait dû être une priorité pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignant-e-s et réduire les inégalités territoriales.

Nous exigeons des créations de postes à la hauteur des besoins avec :

- ◆ **Une réduction du nombre d'élèves par classe en école, collège et lycée**
- ◆ **Plus d'enseignant-e-s que de classes dans toutes les écoles**
- ◆ **La diminution du temps de service hebdomadaire des enseignant-e-s**